

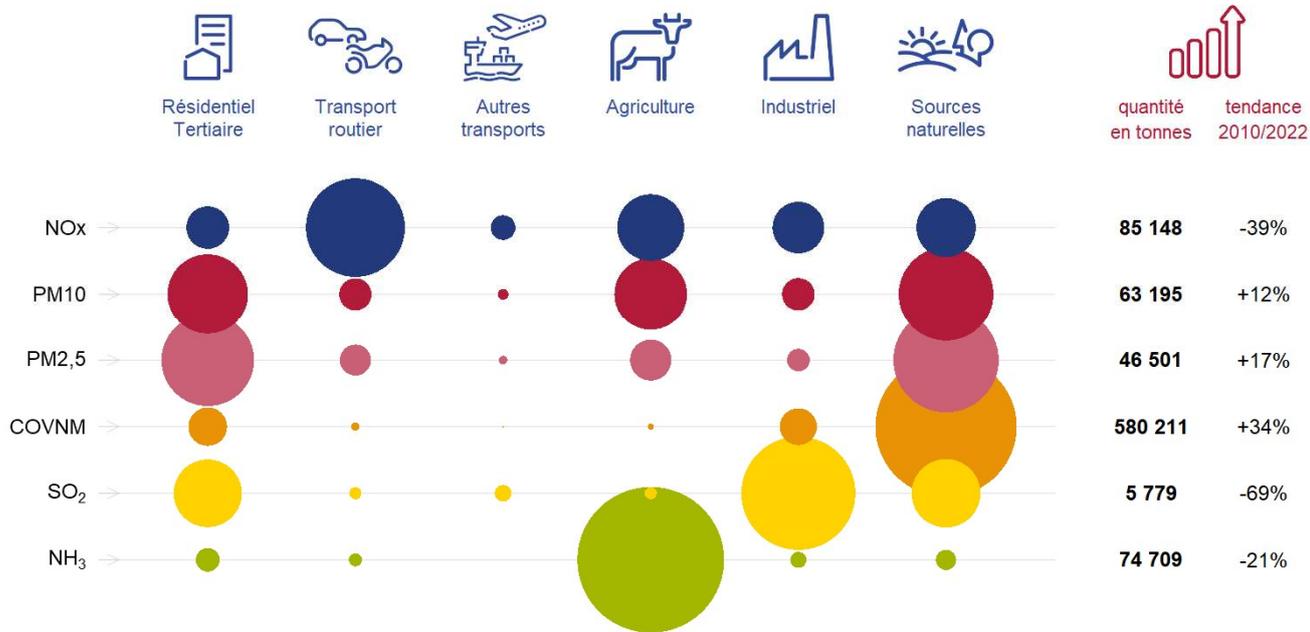
# INVENTAIRE des ÉMISSIONS de POLLUANT

## Région

### Nouvelle-Aquitaine

#### Recensement des polluants rejetés dans l'air

par secteur d'activité

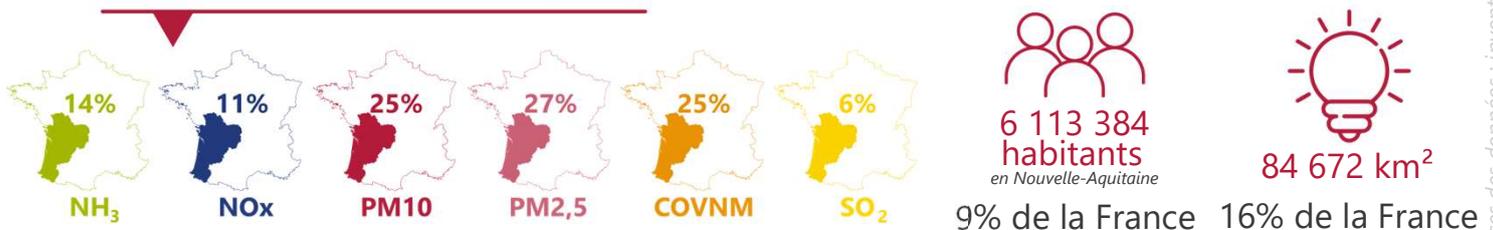


COVNM : composés organiques volatils non méthaniques NOx : oxydes d'azote PM<sub>10</sub> : particules grossières  
 PM<sub>2,5</sub> : particules fines NH<sub>3</sub> : ammoniac SO<sub>2</sub> : dioxyde de soufre

En 2022, les **incendies de forêts** ont significativement influencé le bilan des émissions de la région en contribuant fortement aux émissions de NOx, SO<sub>2</sub>, PM<sub>10</sub> et PM<sub>2,5</sub>.

Hormis cette source, le transport routier est le premier contributeur des émissions de **NOx**, suivi par l'agriculture, les industries et le secteur résidentiel/tertiaire (chauffage au bois, gaz ou fioul). Concernant les **particules (PM<sub>2,5</sub> et PM<sub>10</sub>)**, les sources principales d'émissions sont le chauffage au bois (secteur résidentiel/tertiaire) et l'agriculture (en particulier via le travail des sols). Les **COVNM** sont quant à eux principalement émis par les sources naturelles (forêts). Les émissions anthropiques sont liées aux secteurs industriel et résidentiel/tertiaire (utilisation ou fabrication de colles, peintures, vernis, produits d'entretien et d'hygiène, chauffage au bois etc.). Le **SO<sub>2</sub>** est principalement émis par les industries et le secteur résidentiel/tertiaire via le chauffage au fioul et au bois. Enfin, la source principale de **NH<sub>3</sub>** est l'agriculture, et plus précisément les déjections animales et l'épandage de celles-ci sur les cultures.

#### Contribution de la Nouvelle-Aquitaine dans les émissions nationales (2022)



Retrouvez les données sur notre site web

<https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/dataviz/emissions>